

## **DAVID AMIEL FERME LA PORTE : Aucune négociation, aucune mesure, départ de l'ensemble des organisations syndicales**

Le 13 avril 2026, la Fédération FO des personnels des Services publics et des Services de Santé a participé au groupe de travail consacré aux rémunérations et aux carrières dans la Fonction publique en présence du ministre David Amiel. Cette réunion devait enfin ouvrir une discussion sérieuse sur le pouvoir d'achat, les grilles indiciaires et l'attractivité de l'emploi public. En réalité, elle a surtout confirmé une chose : **le gouvernement n'a rien à proposer aux agents publics et notamment aux agents de la Fonction publique territoriale.**

### **PAS DE NÉGOCIATION, PAS D'ARGENT, PAS DE CALENDRIER**

Dès ses propos liminaires, le ministre a écarté toute véritable négociation.

- Aucune mesure pour 2026.
- Aucune annonce pour le PLF 2027.
- Aucun engagement budgétaire.

Et, pour couronner le tout, le renvoi de toute amélioration réelle à l'après-présidentielle de 2027.

Autrement dit, le message adressé aux agents territoriaux est limpide :

**Travaillez, subissez, attendez, et taisez-vous.**

Pour FO Territoriaux, cette position est inacceptable et profondément méprisante.

### **LES AGENTS TERRITORIAUX NE PEUVENT PLUS PAYER L'ADDITION**

Depuis des années, les agents de la territoriale encaissent tout à la fois :

La baisse continue du pouvoir d'achat, le tassement des grilles, l'écrasement des débuts et milieux de carrière, la dégradation des conditions de travail, les difficultés de recrutement, la perte de sens des missions et l'affaiblissement des garanties statutaires.

Sur la période 2022-2025, l'inflation cumulée a atteint 15 %, alors que le point d'indice n'a été revalorisé que de 5 %. Cette perte est massive. Elle est insupportable. Elle frappe tous les agents publics, donc aussi de plein fouet les agents territoriaux.

Pendant ce temps, le gouvernement explique qu'il n'y aurait "rien à mettre sur la table". FO refuse ce discours de résignation organisée.

## **DERRIÈRE LE DISCOURS SUR L'ATTRACTIVITÉ, UNE OFFENSIVE CONTRE LE STATUT**

Le ministre a confirmé sa volonté d'ouvrir une réflexion inspirée du rapport « Peny-Simonpoli », avec en ligne de mire une logique de rémunération par métiers et une remise en cause de l'architecture statutaire fondée sur les catégories C, B et A. FO a redit son opposition totale à cette orientation.

Pour FO Territoriaux, les choses sont simples :

- **Nous refusons toute rémunération à la carte.**
- **Nous refusons toute individualisation renforcée.**
- **Nous refusons toute logique qui affaiblit le statut.**
- **Nous refusons toute remise en cause des catégories C, B et A.**

La rémunération des fonctionnaires territoriaux doit rester assise sur des règles statutaires nationales, protectrices et égalitaires. Il n'est pas question d'accepter que demain les agents soient davantage soumis à des logiques locales, fonctionnelles ou managériales qui ouvriraient la voie à l'arbitraire, aux inégalités et à la casse des repères collectifs.

## **L'AUSTERITÉ POUR LES AGENTS, L'ARGENT POUR LES AUTRES**

FO Fonction publique a rappelé au ministre une réalité que le gouvernement tente de faire oublier : le 16 janvier 2026, les entreprises du CAC 40 ont versé 107,5 milliards d'euros de dividendes, et plus de 200 milliards d'euros d'aides publiques continuent d'être distribués aux entreprises sans contrepartie. Mais lorsqu'il s'agit d'augmenter les traitements, de revaloriser les carrières ou de défendre le service public, il n'y aurait plus d'argent.

FO le dit clairement :

**Ce n'est pas une fatalité budgétaire, c'est un choix politique.**

- Un choix politique contre les agents publics.
- Un choix politique contre les territoriaux.
- Un choix politique contre les services publics de proximité.

## **LE MINISTRE EST PARTI, LES ORGANISATIONS SYNDICALES AUSSI**

Après les prises de parole syndicales, le ministre a quitté la réunion. Face à cette désinvolture, face à l'absence d'annonces, face au refus manifeste d'ouvrir une négociation digne de ce nom, l'ensemble des organisations syndicales a décidé de quitter la séance.

Ce départ collectif n'est pas un geste symbolique.

C'est un message politique clair.

Les représentants des agents refusent de servir de décor à une opération de communication. Ils refusent de cautionner un pseudo-dialogue social sans moyens, sans calendrier et sans volonté d'aboutir.

## FO TERRITORIAUX EXIGE DES MESURES IMMÉDIATES

FO Territoriaux revendique immédiatement :

- **L'augmentation générale et immédiate de la valeur du point d'indice.**
- **Son indexation sur l'inflation.**
- **Une refonte réelle des grilles indiciaires.**
- **De meilleures déroulements de carrière.**
- **Le maintien des garanties statutaires.**
- **Le refus de toute individualisation accrue des rémunérations.**
- **Le refus de toute remise en cause des catégories C, B et A.**

L'attractivité de la Fonction publique territoriale ne se décrète pas dans un discours ministériel vide.

Elle passe par les salaires.

Elle passe par les carrières.

Elle passe par les effectifs.

Elle passe par les conditions de travail.

Elle passe par le respect des agents.

## LES TERRITORIAUX NE SE LAISSERONT PAS SACRIFIER

Les agents territoriaux assurent, chaque jour, les missions essentielles au fonctionnement des communes, des intercommunalités, des départements, des régions et des établissements publics locaux. Ils ne peuvent pas être les oubliés permanents de la politique gouvernementale.

FO Territoriaux refuse que les agents soient une nouvelle fois sacrifiés au nom de l'austérité, pendant que d'autres continuent d'être servis.

Quand il s'agit des agents, il n'y aurait jamais d'argent.

Quand il s'agit des exigences de la finance, il y en a toujours.

Cette politique est inacceptable.

Cette politique est injuste.

Cette politique appelle désormais une riposte à la hauteur.

**FO Territoriaux prendra toute sa place dans le rapport de force pour défendre les rémunérations, les carrières, le statut et la dignité des agents de la Fonction publique territoriale.**

Paris, le 15 avril 2026  
**Le Secrétariat Fédéral**